

Déclaration de M. Mackenzie King sur le Canada et la guerre

La coopération avec les Alliés — "Si l'on n'a pas envoyé de Canadiens prendre part à la lutte, c'est uniquement à cause de la décision prise par les chefs de l'état-major" — L'aide de notre marine et de notre aviation

LE MONUMENT DE VIMY N'A PAS ÉTÉ DETRUIT

Ottawa, 5 (D.N.C.) — Production de la déclaration que M. Mackenzie King a faite à l'ouverture de la séance de la Chambre des Communes hier après-midi:

M. W.-L. Mackenzie King (premier ministre): Le monde est témoin, depuis quelques semaines, de la guerre-éclair dans toute sa furie et toute son horreur. On a peine à croire que l'invasion de la Hollande et de la Belgique ne remonte qu'à 25 jours. Nous avons gardé le souvenir vivant de l'héroïque résistance de ces deux nations aux effroyables assauts des Allemands. Nous savons avec quel empressement l'Angleterre et la France ont répondu à leur appel au secours. Nous avons vu les forces allemandes mettre en oeuvre toute la puissance de la guerre concentrée dans cette région, puis, au prix de pertes incroyables en hommes et en matériel de guerre, écraser la Hollande et la Belgique et envahir une partie de la France.

La rapidité inattendue avec laquelle l'Allemagne nazie put accomplir son oeuvre de destruction venait de plans d'invasion soigneusement préparés, de l'action soudaine à l'heure qu'elle avait choisie, de l'importance et de la puissance de ses armements. Elle a eu aussi pour cause l'incapacité de coordonner d'avance des plans de défense avec les pays neutres, par suite du soin plus que jaloux et excessif qu'apportaient ces pays à sauvegarder leur neutralité.

Nous ferions bien de ne pas oublier, non plus, que le succès rapide de l'invasion tenait moins à la rapidité de l'attaque elle-même qu'aux incidents tout à fait inattendus survenus du côté de ceux qui cherchaient à repousser cette attaque.

Le 21 mai, le président du conseil de France, M. Reynaud, a fait connaître au monde entier les moyens incroyables dont s'est servi l'ennemi pour pratiquer une trouée dans les lignes alliées. Après une lutte des plus acharnées, les Alliés réussissaient à refaire leurs positions, quand, le 28 mai, à la consternation de son peuple, non moins que des armées en campagne, le roi des Belges capitula et força ses troupes à déposer les armes. La position déjà précaire des armées alliées se trouva d'autant plus périlleuse.

Jamais dans les temps modernes, et rarement dans l'histoire, une armée ne se vit serrée de si près par l'ennemi. Exposée qu'elle était de trois côtés et dans les airs aux attaques soutenues et prolongées d'un ennemi qui employait d'une façon diabolique les armes les plus puissantes de la guerre motorisée, sa position sembla pendant un jour ou deux la plus désespérée à laquelle aient jamais eu à faire face l'Angleterre ou la France.

Le fait marquant de la semaine dernière fut le relèvement du moral des armées et l'évacuation des forces qui avaient été surprises et encerclées. Nous savons exactement comment on est arrivé à ce résultat qui passera dans les annales comme un des plus grands faits d'armes de l'histoire. La rapidité et la rapacité avec lesquelles les forces nazies poussaient leur avance, pouvaient nous causer les craintes les plus graves; après les résultats que vient d'obtenir la collaboration des armées alliées de terre, de mer et de l'air, nous avons beaucoup plus raison de croire en la victoire finale des nations alliées. La bataille des Flandres a mis tout particulièrement en évidence que les forces alliées — par la preuve

qu'elles viennent de fournir de l'efficacité de leur collaboration, de leur initiative et de leurs ressources, de leur courage et de leur ténacité au moment le plus critique de l'histoire — nous portent à espérer qu'avec le temps, ces mêmes alliés seront en mesure de faire face à tous les concours de circonstances qui pourront se présenter.

Au cours de la période dont je viens de parler, des raisons d'ordre militaire empêchaient évidemment le gouvernement d'exposer les dispositions des forces militaires, navales et aériennes du Canada, afin de collaborer plus efficacement avec les troupes alliées d'outre-mer.

Je suis maintenant en mesure de faire une déclaration qui sera nécessairement conçue en termes généraux mais qui, j'en suis sûr, sera bien accueillie par la Chambre et par le pays. Elle démontrera qu'une coopération bien ordonnée n'a cessé d'exister entre le gouvernement canadien et les autorités des pays alliés.

Nos troupes d'outre-mer

Tout d'abord je dirai quelques mots au sujet des troupes canadiennes outre-mer. Le ministre de la Défense nationale (M. Norman Rogers) a déjà fait au Parlement une déclaration concernant le service auquel on entendait affecter les troupes canadiennes en Norvège, les préparatifs qui avaient été faits pour leur embarquement en Ecosse, et les circonstances qui ont amené la modification du plan que l'on avait d'abord conçu. Les événements survenus depuis lors sur le continent (européen) expliquent l'une des raisons de ce changement.

A plusieurs reprises depuis l'invasion de la Hollande et de la Belgique, des troupes canadiennes se sont trouvées réunies dans des ports d'embarquement, ayant reçu l'ordre de se joindre aux forces expéditionnaires.

En l'occasion la plus récente, le général McNaughton, accompagné d'officiers choisis parmi son état-major, a effectué lui-même une reconnaissance dans la zone de combat et à son retour, il a soumis un rapport très utile au chef de l'état-major impérial et au cabinet de guerre. Si l'on n'a pas envoyé de Canadiens prendre part à la lutte, c'est uniquement à cause de la décision prise par les chefs de l'état-major.

La possibilité d'une invasion du Royaume-Uni étant devenue plus manifeste, les forces militaires canadiennes qui se trouvent en Angleterre sont utilisées de la façon la plus propre, croit-on, à assurer la défense des côtes anglaises, ou pour reconstituer une autre armée destinée à combattre en France. L'invasion de la Hollande, de la Belgique et de la France et le débarquement possible de l'ennemi dans le Royaume-Uni ont rendu nécessaires, d'autres moyens et modes de coopération entre nos propres forces militaires et celles de la Grande-Bretagne. Je citerai un fait à titre d'exemple:

Le gouvernement britannique nous a demandé si nous pouvions envoyer de nos troupes aux Antilles afin de permettre à une partie des troupes régulières britanniques stationnées là-bas d'aller servir ailleurs. Nous avons immédiatement accédé à cette demande. Un contingent de troupes canadiennes a été envoyé aux Antilles, une partie du trajet s'étant effectuée sous la protection de la marine royale canadienne. Ce contingent canadien est maintenant en service actif là-bas. Il ne m'est pas permis pour l'instant, de parler de certaines autres mesures que nous avons prises à la demande des autorités britanniques.

L'aide de notre aviation

La Chambre a déjà été renseignée quant à l'aide que le corps d'aviation royal canadien porte actuellement à la Royal Air Force en Grande-Bretagne, grâce à l'arrivée heureuse là-bas des premiers éléments d'une deuxième escadrille de coopération militaire. Afin de pouvoir fournir plus rapidement des aviateurs pour le service actif, nous nous apprêtons à envoyer outre-mer une escadrille de combat, munies d'avions. Plusieurs pilotes qui ont récemment terminé leur entraînement au camp Borden, et qui devaient être nommés instructeurs pour le plan d'entraînement, se rendent aussi outre-mer.

En vue d'aider à parer à l'urgence nécessaire d'avions, le gouvernement a mis à la disposition de la Royal Air Force une partie de l'équipement dont se servait déjà notre corps d'aviation ou qui avait été commandé pour son usage ou encore qui devait être utilisé pour le plan d'entraînement d'aviateurs conçu par le gouvernement britannique. Cet équipement comprend des avions de combat aujourd'hui utilisés pour la défense de notre pays. D'autres avions de combat en voie de fabrication au Canada pour le gouvernement canadien seront à la disposition du gouvernement du Royaume-Uni; de même que certains moteurs prêts à être expédiés outre-mer, et quelques avions de bombardement Blenheim qui se trouvaient en Angleterre prêts à partir pour le Canada, et d'autres avions de bombardement qui étaient en route pour le Canada et que nous avons renvoyés au Royaume-Uni.

La Chambre sait que l'exécution de telles commandes exige beaucoup de temps. Quelques-unes de ces commandes qu'on est à remplir augmenteront le nombre disponible des avions dont je viens de parler. J'ai ici une communication reçue récemment du Secrétaire d'Etat pour les affaires des Dominions, qui disait qu'un certain nombre

d'avions — je ne préciserai ni le genre ni le nombre — qui devaient être livrés au Canada étaient en route à ce moment-là. Je cite:

Nous avons fait connaître au gouvernement canadien le besoin urgent que nous avons d'avions prêts pour le service. Nous apprenons que les autorités canadiennes ont fait rebrousser chemin au navire qui contenait ces avions et je désire exprimer les remerciements du Royaume-Uni pour cette action très utile. Pouvons-nous présumer que le gouvernement canadien sera aussi disposé à renoncer pour l'instant à la livraison d'un certain nombre d'avions? Nous accueillerons avec reconnaissance une décision dans ce sens.

Je puis dire à la Chambre que le gouvernement n'a pas attendu la requête du gouvernement britannique pour donner ordre au navire transportant les avions de rebrousser chemin. La communication que je viens de lire exprime la vive reconnaissance du gouvernement britannique pour ce geste volontaire de notre part.

Notre marine

Je parlerai maintenant de l'assistance spéciale que la marine royale canadienne a pu donner et donne présentement, non pas sur les côtes du Canada, mais dans les eaux britanniques. Par suite d'une entente avec la marine royale, il s'est effectué une nouvelle répartition des forces en vertu de laquelle certains destroyers canadiens servent maintenant avec la marine royale dans les eaux du Royaume-Uni. Ils ont été remplacés par certaines unités de la marine royale affectées au service de protection de notre littoral de l'Atlantique. Nous croyons que cette nouvelle répartition aura pour avantage de rendre certaines opérations plus efficaces. La Chambre doit comprendre les raisons qui m'empêchent de fournir aujourd'hui plus de détails.

Je lirai à la Chambre le message que j'ai envoyé à l'officier sénior commandant les destroyers canadiens peu avant leur départ de nos rives:

"En cette heure où l'habileté, la puissance et l'énergie des forces alliées combinées sont si grandement requises pour lutter contre les méthodes de guerre diaboliques d'un ennemi brutal et absolument dépourvu de scrupules, le Canada sera vraiment heureux d'apprendre que, devant les menaces d'invasion des îles britanniques par l'ennemi, les destroyers de la marine royale canadienne ont traversé l'Atlantique pour coopérer étroitement avec la marine royale dans les eaux du Royaume-Uni.

"Je vous envoie, ainsi qu'aux hommes que vous commandez, la fière assurance que le gouvernement compte absolument que, dans vos mains fermes, l'honneur de la marine royale canadienne et les traditions dont elle a hérité et qu'elle a créées, sont en sûreté. Cette confiance sera partagée avec autant de fierté par tout le Canada dès que le peuple canadien sera informé de la présence des destroyers canadiens dans les eaux britanniques.

"Vous aurez, dans votre noble mission, l'appui constant et complet de toutes les branches des forces de la défense du Canada et vous pourrez compter sur l'unité de sentiment du peuple canadien dans cette guerre. Partout où le devoir vous appellera, nos pensées et nos prières seront avec vous."

En terminant, qu'il me soit permis de dire que ce que je viens d'exposer aujourd'hui ne représente pas toute l'étendue des tâches que, durant cette période critique, le Canada a voulu assumer à la demande spéciale du gouvernement britannique. Dans le domaine des trois services de défense nous avons assumé d'autres tâches qu'il est jusqu'ici impossible de préciser, tâches dont les unes ont été exécutées et dont les autres le seront.

Le monument de Vimy

Avant de reprendre mon siège, je désire ajouter un mot à propos de la dépêche annonçant la destruction du monument commémoratif de Vimy. J'ai communiqué avec notre haut commissaire à Londres qui m'a répondu que ni le War Office ni le ministère de l'Air n'ont reçu de renseignements au sujet du monument de Vimy. Le ministère de l'Air s'est enquis à ce sujet mais il n'a encore reçu aucune confirmation de la dépêche annonçant la destruction de ce monument.

M. R.-B. Hanson, (chef de l'opposition). — M. le président, je suis sûr que nous tirerons tous beaucoup d'encouragement du récit des événements que nous a fait le premier ministre cet après-midi, ainsi que de sa déclaration au sujet de la participation du Canada. Il a eu l'amabilité de m'apprendre en personne ce qui s'était passé et j'espère qu'il voudra bien en faire une habitude. Je n'ai que peu ou point à ajouter à ses remarques sur la participation du Canada. Toutefois, j'aimerais à lire un bref extrait du discours que vient de prononcer aujourd'hui à Londres M. Churchill. Voici entre autres choses, ce qu'il a déclaré:

"Nous ne capitulerons jamais et même si, ce que je ne crois pas du tout, notre île ou une partie quelconque de notre pays se trouvait subjuguée et réduite à la famine, alors notre Empire au delà des mers, bien armé et protégé par la marine britannique, poursuivra la lutte jusqu'à ce que le Nouveau-Monde, dans toute sa force et sa puissance, vienne sauver et libérer

l'Ancien Monde au moment fixé par Dieu."

J'ajouterai qu'à mon humble avis, ces mots vibrants sont une mise en demeure pour le Canada.

M. Mackenzie King. — Permettez-moi d'ajouter un dernier renseignement que j'avais demandé avant d'entrer en Chambre. Les avions qui ont été retournés de la manière que j'ai indiquée, alors qu'ils étaient en route vers le Canada, furent commandés en avril 1939. Ce n'est que cette semaine que nous avons vu remplir notre commande qui, comme je l'ai mentionné, fut transférée à la Grande-Bretagne pour l'aider dans ce moment extrêmement critique.